

Fournitures de bureau : la surenchère des cadeaux

Les deux principales sociétés de vente à distance spécialisées dans les fournitures de bureau – **JPG** et **BRUNEAU** – rivalisent d'offres promotionnelles pour développer leurs ventes.

Leur principale tactique consiste à proposer un cadeau qui sera fonction du montant de la commande.

Dernier exemple en date : **JPG** vous propose pour toute commande égale ou supérieure à 29 € hors taxes, deux oreillers à mémoire de forme ou une caméra de surveillance connectée. Si votre commande passe le cap des 50 € ou des 69 € d'achats vous pouvez, respectivement, prétendre au chèque de remise de 25 € hors taxes ou à une friteuse **MOULINEX** Uno M.

Bien évidemment, le client aurait tort de ne pas profiter de ces cadeaux mais aura tendance à privilégier les seuls envois publicitaires comportant une offre promotionnelle. Autrement dit, cette technique de marketing peut rapidement se retourner contre ses initiateurs.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)